



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITEE

E/CONF.79/L.55 (ABSTRACT)  
14 juillet 1987

ESPAGNOL ET FRANCAIS SEULEMENT

---

Cinquième Conférence des Nations Unies  
sur la normalisation des noms  
géographiques  
Montréal, 18-31 août 1987  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

RAPPORTS DES DIVISIONS ET DES GOUVERNEMENTS SUR LA SITUATION  
DANS LEURS REGIONS ET LEURS PAYS ET SUR LES PROGRES ACCOMPLIS  
QUANT A LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES DEPUIS LA  
QUATRIEME CONFERENCE

Rapport de la Norvège\*\*

Document présenté par la Norvège

---

\* E/CONF.79/1.

\*\* Etabli par M. Rotolov Helleland, Conseiller d'Etat chargé des noms,  
Département de recherche toponymique de l'Université d'Oslo.

RESUME

Le rapport est structuré en fonction des points de l'ordre du jour de la Conférence et donne un aperçu des travaux de normalisation des noms géographiques (toponymes) en Norvège.

La Norvège s'efforce toujours de répertorier les noms de lieu qui n'existent que dans la tradition orale. Les noms sont vérifiés par des spécialistes et classés par ordre alphabétique, depuis peu à l'aide d'ordinateurs. Il est actuellement prévu de constituer une base de données informatisée contenant les quelque 5 millions de toponymes norvégiens dont plus de la moitié ne sont pas encore répertoriés.

Dans les régions multilingues, il faudrait respecter l'orthographe de la langue en question (le lapon et le finnois sont des langues minoritaires traditionnelles en Norvège) dans la normalisation des noms géographiques.

Il y a en Norvège deux conseillers chargés des noms géographiques (norvégiens), deux pour le lapon et le finnois et deux autres pour les cas litigieux. La procédure normale pour établir l'orthographe normalisée d'un nom géographique prévoit que l'organisme public appelé à utiliser le nom prend une décision sur la recommandation des conseillers. Le processus de normalisation est décrit en détail dans une résolution adoptée par le Gouvernement en 1957.

De nouvelles règles ont été proposées en 1983. Le Ministère des affaires culturelles et scientifiques devrait déposer prochainement un projet de loi au Parlement.

Le Service national de cartographie et d'autres organismes publics suivent des directives internes en matière de toponymie. Une série de "principes de toponymie pour la cartographie en Norvège" a été présentée à l'ONU en 1982.

Depuis quelques années, la Norvège a délibérément cherché à réduire le nombre d'exonymes, tout en conservant ceux qui sont entrés dans l'usage courant. Le Conseil norvégien de la langue travaille actuellement à une liste de noms géographiques étrangers qui suivra dans chaque cas l'orthographe utilisée dans le pays concerné.

Des recherches concernant un guide de la prononciation des noms sont en cours mais il n'existe pas de liste exhaustive donnant la prononciation normalisée des toponymes norvégiens. Cependant, la normalisation étant fondée dans une certaine mesure sur le dialecte, la graphie utilisée suggère la prononciation correcte.

On prévoit d'élaborer en Norvège deux sortes de fichiers de données toponymiques :

- 1) Un registre de tous les noms figurant sur les cartes officielles;
- 2) Un registre de tous les noms de lieu en Norvège.

Le Service national de cartographie est responsable du premier et les universités, oeuvrant en collaboration avec les comtés et les municipalités, sont chargées du second. Le matériel et le logiciel que l'on se propose d'utiliser devraient en principe être compatibles avec le système IBM. La Division des cartes est en train de mettre sur ordinateur 0,5 million de noms figurant sur la série topographique principale, pour établir une nomenclature nationale des noms normalisés. Pour l'instant, la nomenclature toponymique la plus complète comprend 200 000 noms et a été réalisée par l'U.S. Army Map Service en 1957.

Les détails topographiques qui ne se trouvent pas en Norvège continentale mais relèvent de la juridiction nationale sont nommés selon les règles de la toponymie traditionnelle norvégienne. Cependant, en ce qui concerne l'orthographe, il est tenu compte de l'usage international. Ainsi par exemple, on utilise dans différents pays, la forme Skagerrak, au lieu de la graphie norvégienne traditionnelle Skagerak.

Les universités donnent des cours sur la collecte, l'usage et l'étude des noms géographiques. Le Service national de cartographie forme des agents à l'enregistrement des noms figurant sur les cartes. Pour l'instant, la Norvège n'a pas reçu de demande d'assistance technique ou professionnelle concernant la recherche ou la normalisation de noms géographiques, mais le Département de recherche toponymique de l'Université d'Oslo est disposé à fournir ce type d'assistance dans la limite des ressources disponibles.

-----